

Fiche descriptive à destination de l'employeur et des tiers financeurs

Maîtriser les bases de la paie du régime général

En mode Présentiel

PUBLIC CONCERNÉ

Responsable administratif et financier, toute personne chargée de l'établissement de la paie, ou de la transmission des éléments de paie avec un prestataire extérieur.

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les connaissances fondamentales nécessaires à l'élaboration des paies de salariés au régime général
- En maîtriser les mécanismes et savoir traiter les cas les plus courants
- Savoir organiser la chaîne des tâches à effectuer en matière d'emploi de salariés
- Savoir vérifier les calculs produits par les outils de paie avant paiement et remettre des bulletins aux salariés

PRÉREQUIS

Ce module ne nécessite pas de pré-requis indispensable, toutefois un minimum de connaissances en droit social constitue un plus.

Un entretien individuel de positionnement sera systématiquement réalisé préalablement à toute démarche d'inscription, afin de vérifier l'adéquation de la formation avec la situation du demandeur et les prérequis éventuels, qu'ils soient nécessaires ou souhaitables.

CONTENU

Les éléments du salaire

- Les éléments du salaire de base : temps de travail, temps partiel, heures supplémentaires et complémentaires, mensualisation
- Les différentes méthodes de comptabilisation des absences
- Le calcul des congés payés

- Les frais professionnels : remboursement, indemnités forfaitaires, déduction forfaitaire spécifique, les remboursements obligatoires et facultatifs
- Les avantages en nature : mécanisme en paie

Le calcul des cotisations et la pratique des plafonds

- Assiettes et bases : identifier les éléments soumis et non soumis à cotisations
- Périodicité de la paie et plafonds applicables. Le temps partiel, les mois incomplets
- Détail des bases de calcul par risque couvert et par catégorie de salarié
- Les cadres
- Le calcul des cotisations particulières : CSG/CRDS, réduction Fillon, complément AF, forfait social
- Le prélèvement à la source

Cas particuliers et études de cas

- Etudes de cas particuliers : CDII, stagiaire, contrats aidés et contrats en alternance (CUI-CAE, emplois d'avenir, contrat de professionnalisation)



Maîtriser les bases de la paie du régime général *suite*

Exercices pratiques tout au long de la formation

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

Daniel JARNET

Diplômé d'études comptables et financières et titulaire d'un Titre Professionnel de Gestionnaire de Paie, il est formateur en paie, comptabilité et droit du travail, mais aussi juré d'examen.

Une longue expérience en cabinet d'expertise comptable, au cours de laquelle il a été confronté aux problématiques d'un large éventail de petites et moyennes entreprises.

Une passion qu'il poursuit toujours actuellement en tant que comptable unique.

La direction pédagogique est assurée par Cyrille BUREAU Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

La formation est agrémentée de nombreux exercices d'élaboration de bulletins de paie et déclarations sociales.

Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes, en complément de l'entretien de positionnement.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de fin de formation, rappelant les compétences visées ou les résultats attendus, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif public FAZHAN : 1 080 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique ARTES - Destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants : 750 euros, net de taxes, par participant

Maîtriser les bases de la paie du régime général *suite*

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de % (taux de répondants 0 % à la date du 25/05/2021)

Cette formation fait partie de la famille thématique [Administration, Gestion, Compta, Juridique](#) (lien cliquable)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION
Cette certification vient confirmer que les processus qualité mis en place par notre organisme depuis sa création en 2005 sont conformes aux directives du référentiel national en vigueur.